Département de la Nature et des Forêts

RW/933/2026/3250/18165/10

Lot 10

Les plages de semis sont à préserver. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Les bois de plus de 100 cm de circonférence portant une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe sur deux faces opposées ("bois marchands") ne font pas partie de la vente.

Nombre d'arbres total	168	--
Volume grumes	27,760	m³
Volume houppiers	12,000	m³
Volume total	39,760	m³
Cube moyen	165	dm³
Circonférence moyenne	44,405	cm
Surface de coupe	17,750	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	RONDE FANGE - cpe 6	--
Vente	Commune de HOUFFALIZE Mardi 17 novembre 2026 à 19:00 Salle du Conseil Communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)
25	50	
35	54	2,748
45	32	
55	14	4,234
65	9	2,097
75	2	0,682
175	1	2,260
185	2	4,988
205	3	
215	1	10,751
Total grumes	**168**	**27,760**
Houppiers/Taillis	-	**12,000**